



Les principaux enjeux de notre action

- Le Ministère s'occupe d'un grand nombre de dossiers touchant aux affaires étrangères. En voici quelques-uns :
 - l'impact des mines antipersonnel sur les économies nationales et sur l'environnement local;
 - les problèmes écologiques mondiaux (changements climatiques, etc.);
 - les mesures visant à restreindre le trafic international des stupéfiants;
 - l'aide humanitaire aux pays dans le besoin;
 - l'appui au développement de la démocratie et des institutions démocratiques;
 - les sanctions économiques contre les pays qui violent les traités internationaux ou commettent des crimes de guerre;
 - la promotion de la paix dans les pays déchirés par des conflits internes;
 - la promotion des liens économiques, scientifiques ou culturels entre le Canada et les autres pays;
 - l'action contre les violations des « droits de la personne » (c'est-à-dire les droits de l'homme au sens de l'ONU);
 - la collaboration avec les autres pays afin de renforcer le droit international;
 - le soutien des enfants touchés par la guerre;
 - la promotion de la culture, des valeurs, de la recherche et des idées canadiennes.

- Toutefois, nous ne faisons pas cavalier seul. Ainsi, dans nos efforts pour mettre un terme au trafic international de la drogue, nous collaborons avec Santé Canada, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence canadienne des douanes et du revenu. Dans les dossiers concernant l'immigration et les réfugiés, nous œuvrons en association avec Citoyenneté et Immigration Canada et d'autres organismes fédéraux.